



Règlements des prix de l'AMECQ 2018



- Chaque journal membre de l'AMECQ est éligible aux prix de l'AMECQ. Les journaux membres choisissent eux-mêmes les articles, photos et conceptions graphiques qu'ils soumettront à l'AMECQ. Les journaux participants doivent imprimer leurs articles et les envoyer par la poste.
- Les articles et les photos doivent être significatifs, susciter un intérêt et, surtout, être représentatifs de la presse communautaire.
- En conformité avec la définition d'un journal communautaire (article 3.1 des Statuts et règlements de l'Association), le journal doit diffuser principalement de l'information locale et régionale. Ainsi, tous les articles soumis devront tenir compte, dans leur contenu, de l'aspect local et régional de l'information. Cela, à l'exception de la catégorie « chronique » pouvant traiter de sujets variés.
- Les articles, photos et conceptions graphiques soumis devront avoir été publiés par un journal communautaire membre de l'AMECQ entre le **1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017**.
- Les textes et photos soumis ne doivent pas avoir été publiés auparavant dans d'autres publications.
- Un journal ne peut soumettre qu'une seule candidature pour chaque prix (sous peine de disqualification automatique).
- Les auteurs des articles, les photographes et les infographistes doivent obligatoirement être identifiés sur le formulaire de mise en candidature.
- Il y aura dix finalistes pour chacun des prix. Toutefois, seuls les trois premiers recevront un prix.
- La sélection des dix finalistes pour chacune des catégories sera effectuée par l'équipe de l'AMECQ, qui pourra s'adjoindre des personnes-ressources. Les sélections seront ensuite acheminées aux membres du jury.
- Toutes les inscriptions devront nous parvenir par la poste, au siège social de l'AMECQ avant 16 h, le mercredi 28 février 2017.

Les Prix de l'AMECQ seront remis au
Mont Gabriel de Sainte-Adèle
Samedi le 28 avril 2018
dans le cadre du 37^e congrès annuel.

Les prix de l'AMECQ 2018

seront attribués pour les catégories suivantes :

La nouvelle

La nouvelle vise à informer sur un événement récent, et ce, de façon précise, simple et concise. Une nouvelle se limite à livrer l'information en rapportant des faits, des paroles et des événements nouveaux. Le journaliste se contente d'écrire des faits tels qu'ils se sont déroulés de façon objective, sans y ajouter de commentaires personnels.

Le reportage

Le reportage est écrit avec objectivité et dans un style vivant. Cependant, par opposition à la nouvelle, qui se veut brève, le reportage est plus élaboré. Il raconte en profondeur le sujet traité.

L'entrevue, le portrait

L'entrevue est la présentation d'un échange verbal avec une personnalité de l'actualité afin de permettre au public de la connaître davantage. La transcription de l'entrevue peut prendre deux formes : la diffusion de l'entrevue sur le mode question-réponse ou la production d'un texte narratif dont les réponses de la personne

interviewée forment la trame. Le portrait met en scène un sujet (une personne, un groupe, un organisme, etc.) au moyen d'anecdotes et d'interviews multiples.

Comme dans l'entrevue en mode narratif, le texte peut en bonne partie reposer sur un entretien avec la personne que l'on veut faire connaître, mais peut aussi inclure les témoignages d'autres personnes (amis, voisins, famille, etc.) ou des citations diverses.

L'article d'opinion

(incluant l'éditorial, l'opinion, le commentaire ou le billet)

L'éditorial, l'opinion, le commentaire poursuivent les mêmes objectifs : ils analysent, expliquent, facilitent la compréhension ou provoquent une réflexion. Ils permettent à un auteur d'exprimer sa vision d'un événement tel qu'il a été vécu ou perçu par ce dernier. C'est le point de vue personnel qui prime. L'éditorial est la prise de position officielle de l'éditeur, l'opinion est celle d'un journaliste, et le commentaire provient souvent d'une personne extérieure au journal. Dans les trois cas, les textes doivent être clairs, simples, précis et, surtout, appuyés par une solide argumentation. Le billet est un court texte

qui souligne, sur un ton humoristique ou sarcastique, un aspect particulier de l'actualité.

La chronique

La chronique constitue le genre journalistique le plus diversifié. C'est un texte fourre-tout qui rapporte, explique, interprète, commente et juge des sujets de tous ordres. Les chroniqueurs rapportent des informations et donnent des explications pratiques qui peuvent aider les gens à résoudre des problèmes quotidiens ou à réfléchir sur des sujets d'envergure. Il y a des chroniques d'humeur et des chroniques traitant de sujets concrets. En règle générale, il s'agit d'un type d'article que l'on retrouve régulièrement dans le journal; il est habituellement placé au même endroit.

La critique

La critique est réservée au domaine des arts et de la culture. Il s'agit d'un genre journalistique purement subjectif où le journaliste exprime sa vision personnelle du théâtre, de la littérature, du cinéma, de la musique, de la peinture, etc. La critique a pour but de guider le lecteur et de l'ai-

der à juger de la qualité des produits culturels qui lui sont offerts.

La photographie de presse

Un prix est accordé à la meilleure photographie de presse réalisée par le collaborateur d'un journal membre de l'Association. La photo devra être exclusive au journal. En plus de la page du journal sur laquelle se retrouve la photo en format JPG, il faudra aussi l'envoyer par courriel à info@amecq.ca.

La conception graphique (tabloïd et magazine)

Des prix seront remis pour les publications de formats tabloïd et celles de format magazine (8,5 po x 11 po). Dix journaux seront sélectionnés comme finalistes dans chacune des catégories.

Média écrit communautaire de l'année

Le titre du média écrit communautaire de l'année sera décerné

au journal s'étant le plus illustré dans l'ensemble des prix, selon le système de pointage suivant : un point pour une sixième position, deux points pour une cinquième position, trois points pour une quatrième position, quatre points pour une troisième position, cinq points pour une deuxième position et six points pour une première position, et ce pour chacun des prix.

Le total des points accumulés dans tous les prix (sauf le prix Raymond-Gagnon) déterminera le gagnant.

Nouveau prix pour les journaux à petit tirage

Catégorie spécifique pour les journaux dont le tirage est inférieur à 5 000 exemplaires. Le prix sera décerné à un auteur bénévole et non professionnel. Le choix du texte, toute catégorie confondue, revient à chaque journal concerné (un seul article par journal).



Bonne chance à tous les participants !





Répartition des points / pour un total de 100 points

LES PRIX D'ÉCRITURE JOURNALISTIQUE :

Qualité du sujet utilisé : 20 points

Pertinence du sujet (10 pts) ; saveur locale ou régionale (10 pts).

Qualité du traitement du sujet : 50 points

Qualité de l'amorce, du titre (10 pts) ; qualité et pertinence de l'information transmise (qualité du contenu, de l'argumentation) (10 pts) ; structure et construction de l'article (10 pts) ; apport à une meilleure connaissance et compréhension du sujet pour le lecteur (10 pts) ; intégrité du traitement du sujet ; pas de sensationnalisme (10 pts).

Qualité de la langue française : 30 points

Vocabulaire, grammaire, syntaxe (10 pts) ; respect des principes de rédaction (clarté, concision) (10 pts) ; style de l'auteur (10 pts).

LES PRIX DE CONCEPTION GRAPHIQUE :

L'uniformité dans la présentation (20 pts) ; la clarté (20 pts) ; la disposition de la mise en pages : titres, articles, publicités, points de repère (20 pts) ; le respect des règles typographiques (20 pts) ; l'originalité (20 pts).

LE PRIX DE PHOTOGRAPHIE DE PRESSE :

La complémentarité qu'elle apporte au texte qu'elle veut illustrer (20 pts) ; sa clarté (20 pts) ; son originalité (20 pts) ; sa pertinence (20 pts) ; la mise en valeur de l'image (20 pts).